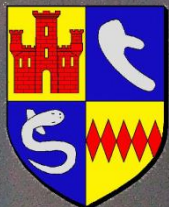


CHAMILLÉ LES MARAIS

Bulletin Municipal



Décembre 2014 - N 78 – 2^{ème} semestre 2014



SOMMAIRE



Edito P.3

Vie communale P.4 à 17

Compte Rendu Conseil Municipal	page 4
Compte Administratif	Page 10
Voirie / Assainissement	page 11
14 Juillet 2014	page 12
Journée Défense et Citoyenneté	page 13
Mission locale du sud Vendée	page 14
Clic reper'âge	page 15
Paseo	page 16
ADMR	page 17

Enfance/jeunesse P.20 à 21

Culture P.18 à 19

Le Jean Baptiste	page 18
L'Etoile des Arts	page 19

Vie Associative P.20 à 23

Football Club Cantonal	page 20
Gym J'Vais	page 21
Sapeurs Pompiers	page 21
L'Anguille Chaillezaise	page 22
La Cicadelle	page 23
Le club de rencontre féminin	page 23

Agenda P.24

Bloc note P.25





EDITORIAL



C'est un plaisir pour moi d'écrire l'éditorial de fin d'année car nous arrivons à grands pas à la période des fêtes, et c'est la première fois que j'ai l'honneur de vous présenter, en mon nom et au nom des membres du Conseil Municipal, mes vœux pour l'année à venir.

Je remercie la commission communications qui s'est efforcée de rédiger un document reflétant au mieux les actions de la municipalité et de la vie de la commune. J'espère que vous trouverez dans ce bulletin des informations qui vous seront utiles et correspondront à vos attentes.

Je remercie :

La commission Fêtes et Animations qui a égayé nos rues cet été et qui nous propose de nouvelles décorations pour les fêtes de fin d'année.

Je remercie toutes les associations et les bénévoles qui ont œuvré à animer notre village.

La commission Enfance Jeunesse pour la mise en œuvre du nouveau rythme scolaire et tout ce que cela implique comme organisation.

La commission Voirie pour les travaux d'entretien de nos rues. Elle a lancé une étude avec la sécurité routière sur la réorganisation de la circulation dans la rue du 11 Novembre. L'objectif recherché est bien sur la sécurité de la sortie des enfants de l'école.

La commission Bâtiments qui a fort à faire avec notre patrimoine pas toujours au niveau de ce que nous pensions et qui nous impose de revoir l'organisation de nos projets notamment celui de la bibliothèque.

En attendant de vous souhaiter mes bons vœux pour l'année qui s'annonce, le jeudi 8 janvier 2015 à 18h30 à la salle du Pré Vert, je vous souhaite de passer de très bonnes et belles fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments si légers et si riches et vivez pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

Joyeuses fêtes à tous !

Crédit photos :

Mairie de Chaillé les marais

Rédaction :

Mairie de Chaillé les marais

Directeur de la publication :

M. Le Maire

Tirage :

900 exemplaires

Guy PACAUD

Maire de Chaillé les Marais

4 Vie communale



Compte Rendu du conseil municipal du 16 juin 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Serge CORNU, Claudie POITOU, , André MASSONNEAU, Sylvère VALAT, Delphine DREYFUS, Patrice MATHIEU, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, Cathy CARON, Angélique MAROT, Antoine METAIS, Isabelle RICHARD, Laurence FARDIN, François AUTIN, Guy PACAUD

Excusés : MM. Régine FAIVRE, Jérémy SAVINEAU

Absent : M. Patrick PREZEAU

Le Conseil Municipal a

- validé la décision de la commission Délégation de Service Public qui a retenu la SARL Plein Air Attitude pour la commercialisation des chalets à compter du 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 3 ans
- voté l'avenant n 1 à la convention d'assistance technique voirie communale pour un montant de 4900 € HT
- donné un avis favorable pour les conventions avec le SYDEV liées à l'infrastructure de recharge de véhicules électriques
- accepté la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la salle communale et l'ex-centre de tri pour un montant de 4200€ HT
- donné son accord pour la réalisation par la SOCOTEC d'une étude de solidité de plancher concernant l'ex-centre de tri pour un montant 550€ HT
- décidé de lancer la consultation des entreprises pour l'acoustique de la salle du Pré Vert
- accepté la proposition pour le goûter de Noël des aînés qui aura lieu le 29 novembre 2014 et sera animé par le « Duo Caroline » pour un montant de 495€ (cotisations comprises)
- mis en place un groupe travail pour la mise en place du PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux)

Compte Rendu du conseil municipal du 20 juin 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, , Claudie POITOU, , André MASSONNEAU, Sylvère VALAT, , Patrice MATHIEU, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, , Angélique MAROT, Antoine METAIS, Isabelle RICHARD, Laurence FARDIN, François AUTIN, Guy PACAUD

Excusés : MM. Régine FAIVRE (donne pouvoir à Mr Patrice MATHIEU), Cathy CARON (donne pouvoir à Mr André MASSONNEAU), Jérémy SAVINEAU (donne pouvoir à Mme Laurence FARDIN), Delphine DREYFUS (donne pouvoir à Mme Isabelle RICHARD), Serge CORNU

Absente : Mme Claudie POITOU

Le Conseil Municipal a

- été informé de la démission de Mr Patrick PREZEAU et de son remplacement par Mme Martine ADGNOT, suivante sur la liste ;
- procédé à l'élection des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales, à savoir :
Délégués : MM Guy PACAUD, Laurence FARDIN, François AUTIN, Isabelle RICHARD, Patrice MATHIEU. Suppléants : Antoine METAIS, Catherine DORMOY, Cathy CARON.
- été informé qu'à partir du 15 juillet le secrétariat de la mairie serait fermé au public le lundi après-midi (en plus du mardi et du jeudi) et que la distribution des sacs jaunes ne se ferait plus que le lundi matin et le vendredi après-midi.



Compte Rendu du conseil municipal du 21 juillet 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Serge CORNU, Claudie POITOU, Delphine DREYFUS, Patrice MATHIEU, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, Cathy CARON, Martine ADGNOT, Antoine METAIS, Isabelle RICHARD, François AUTIN, Guy PACAUD

Excusés : MM. André MASSONNEAU, Angélique MAROT, Laurence FARDIN (donne pouvoir à Isabelle RICHARD)

Absents : MM. Régine FAIVRE, Jérémy SAVINEAU, Sylvère VALAT

Le Conseil Municipal a

- validé et Programmé sur 2 ans le remplacement de luminaires « vapeur de mercure » pour un montant estimé à 32 000€ HT avec une participation de la commune de 22 400€.
- décidé le remplacement par le SYDEV d'un lampadaire détérioré pour une participation de 435€.
- validé la modification du temps de travail de différents employés communaux suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires.
- approuvé la convention passée entre les différentes associations et la commune suite à la mise en place des Temps d'activités périscolaires.
- mis en place de l'accueil extrascolaire dit « les mercredis animés » suite à l'organisation de la semaine des 4 jours et demi.
- validé la tarification des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.
- accepté le contrat de location avec la ludothèque de Champagné les Marais dans le cadre des temps d'activités périscolaires.
- décidé la mise en place d'une convention ANCV (chèques vacances) pour le paiement des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire.

Compte Rendu du conseil municipal du 26 août 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Serge CORNU, Claudie POITOU, Delphine DREYFUS, Patrice MATHIEU, André MASSONNEAU, Sylvère VALAT, Mélissa DA SILVA, Laurence FARDIN, Martine ADGNOT, Antoine METAIS, Isabelle RICHARD, François AUTIN, Guy PACAUD

Excusés : MM. Vincent PACAUD (donne pouvoir à Guy PACAUD)

Absents : MM. Régine FAIVRE, Cathy CARON, Jérémy SAVINEAU, Angélique MAROT.

Le Conseil Municipal a

- validé la création de la régie de recettes pour l'accueil de loisirs extrascolaire (mercredis animés).
- accepté de modifier la régie de recettes de l'accueil de loisirs périscolaire.



Compte Rendu du conseil municipal du 15 septembre 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Serge CORNU, Claudie POITOU, Delphine DREYFUS, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, Martine ADGNOT, Sylvère VALAT, Jérémy SAVINEAU, André MASSONNEAU, Angélique MAROT, Laurence FARDIN, Isabelle RICHARD, François AUTIN, Guy PACAUD

Excusés : MM. Antoine METAIS (donne pouvoir à Guy PACAUD), Patrice MATHIEU (donne pouvoir à André MASSONNEAU), Cathy CARON

Absente : M. Régine FAIVRE.

Le Conseil Municipal a

- pris connaissance de la vente d'un bien immobilier Rue du Perrier et reporté le vote du droit de préemption en attendant l'estimation du service France-Domaine.
- voté la participation financière de la commune à la stabilisation des berges du Canal de Guinée et du Canal de la Boissière pour un montant respectif de 5581,53€ et 9222,39€.
- attribué le marché à bons de commande relatif aux travaux de grosses réparations de voirie à l'entreprise EIFFAGE TP de Sainte Hermine.
- donné pouvoir au SYDEV pour la signature de la convention du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité des bâtiments communaux.
- choisi la société SOCOTEC pour la vérification des équipements techniques communaux pour un montant de 1876,20€ TTC.
- donné son accord pour l'installation de volets roulants solaires à l'école maternelle, Rue Jules Ferry par l'entreprise LORIT pour un montant de 4185,07€ TTC.
- créé un poste d'adjoint administratif 1ere classe à compter du 1^{er} octobre 2014.
- validé la tarification du camping « l'Île Cariot » et des chalets pour la saison 2015.
- donné son accord pour la signature d'une convention avec l'association GALIA pouvant accueillir les animaux abandonnés qui auront séjourné pendant les délais légaux au chenil de la commune.
- validé le remplacement de la chaudière et l'installation d'un radiateur au Camping par l'entreprise BAUDRY de Luçon pour un montant respectif de 2308,80€ TTC et de 703,38 € TTC.
- accepté la répartition des frais de piscine 2013/2014 pour les élèves de l'école publique avec l'association des parents d'élèves.
- validé les devis de la Nantaise des Eaux pour réaliser deux branchements d'assainissement collectif pour un montant global de 3891,36€ TTC.



Compte Rendu du conseil municipal du 18 septembre 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Serge CORNU, Claudie POITOU, Delphine DREYFUS, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, Cathy CARON, Martine ADGNOT, Sylvère VALAT, Angélique MAROT, Laurence FARDIN, Isabelle RICHARD, François AUTIN, Antoine METAIS, Guy PACAUD

Excusés : M. Jérémy SAVINEAU, (donne pouvoir à Guy PACAUD)

Absents : MM. Régine FAIVRE, Patrice MATHIEU, André MASSONNEAU

Le Conseil Municipal a

- décidé d'exercer son droit de préemption sur un bien immobilier situé Rue du Perrier en zone Ub et 1 Auh du P.L.U. appartenant aux conjoints Berjonneau.
- validé l'acquisition d'un ordinateur portable d'un montant de 449€ TTC afin d'assurer la gestion de l'accueil périscolaire et extrascolaire.

Compte Rendu du conseil municipal du 20 octobre 2014

Présents : MM. Catherine DORMOY, Claudie POITOU, Delphine DREYFUS, Vincent PACAUD, Mélissa DA SILVA, Cathy CARON, Martine ADGNOT, Isabelle RICHARD, François AUTIN, Antoine METAIS, Guy PACAUD, Patrice MATHIEU, Jérémy SAVINEAU, MASSONNEAU André

Excusés : MM. Sylvère VALAT (donne pouvoir à Antoine METAIS), Laurence FARDIN (donne pouvoir à Isabelle RICHARD), Angélique MAROT (donne pouvoir à Vincent PACAUD), Serge CORNU.

Absents : M. Régine FAIVRE.

Le Conseil Municipal a

- décidé de réaliser la pose de 25 motifs lumineux par le SYDEV dont la participation de la commune est de 2754€.
- accepte l'aménagement de deux arrêts de Bus dans la Rue de l'An VII (Zébras et fourniture de panneaux) subventionné par le Conseil Général à hauteur de 50%.
- donné son accord pour créer deux antennes assainissement Eaux Usées dans la Rue du Four et du 11 Novembre pour un coût global de 4442,40€ TTC.
- confié le diagnostic d'accessibilité dans les établissements recevant du public (ERP) à la société APAVE dont la prestation s'élève à 4140€ TTC.
- décidé de reconduire l'exonération totale de la taxe d'aménagement concernant les logements sociaux, les constructions industrielles, les commerces de détail inférieur à 400m² et de ne pas exonérer les abris de jardins soumis à déclaration préalable.
- étendu la délégation au Maire à certaines de ses attributions.
- créé un poste d'adjoint administratif de 1^{er} classe à compter du 1^{er} novembre 2014 pour Mme Gosselin qui a obtenu son examen professionnel.
- modifié le temps de travail de Mme Guéret qui passe de 20h à 29h par semaine à compter du 1^{er} novembre 2014.
- validé les modifications apportées à la convention établie avec le comité de gestion des Activités Extrascolaires.
- accepté la convention de partenariat avec les Francas pour un coût forfaitaire de 560€ (2^{eme} période des TAP).
- accordé l'indemnité de conseil et de confection des budgets à Mme la Trésorière Municipale.
- renouvelé la mise à disposition des locaux au Centre de Formation Musicale de la Communauté de Communes pour un coût de 850€ (année 2014-2015)

9 *Vie communale*





La propriété Berjonneau

La propriété des conjoints Berjonneau était en vente depuis plusieurs mois.

Des acheteurs potentiels s'étaient faits connaître auprès du cabinet de maître O'Neill à Luçon où un compromis avait été signé.

Dans sa réunion de septembre 2014, le conseil municipal décidait d'exercer son droit de préemption sur l'ensemble de la propriété composée de 3 parcelles :

Un terrain donnant sur la rue du Perrier sur lequel se trouve une maison d'habitation d'une superficie de 2 142m².

Un autre terrain jouxtant celui-ci et mesurant 3 460m².

Une troisième parcelle de 124m².

Ces 3 parcelles ne pouvaient être dissociées pour une éventuelle vente car elles faisaient partie d'une même unité foncière.

Un projet de lotissement communal étant en projet dans le même secteur classé en zone 1Auh, c'est à dire zone à urbaniser, il était essentiel de conserver une partie de ces terrains. Une bande de 4m de large permettait de créer une liaison douce (piétonnière ou cyclable) entre la rue du Perrier, le lotissement via le chemin des Vignes et était essentiel pour le passage du réseau électrique et d'assainissement.

La commune s'est donc portée acquéreur de l'ensemble pour un prix de 125 000€ (sans les frais de notaire).

Depuis cette date, la commune a fait reborder le terrain et a revendu la maison d'habitation située sur un terrain de 2 144 m² de terrain pour un prix de 100 000€ permettant à ce jeune couple de poursuivre leur projet d'acquisition.

Urbanisme

Pensez à déclarer vos travaux !

Notre commune se transforme et s'agrandit. En effet, chacun tient à vivre dans un environnement embelli et accessible, où les règles d'urbanisme sont appliquées de manière conforme et par tous.

Nous vous rappelons donc que tous les travaux de constructions neuves, d'abri de jardin, de clôture (en limite de voirie et en limite séparative avec vos voisins) et d'une façon générale tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur des constructions (visibles ou non de la voie publique) sont soumis à une autorisation délivrée en mairie.

La notion de modification de l'aspect extérieur des constructions étant parfois assez difficile à appréhender, nous vous invitons, avant d'élaborer un projet à vous rapprocher des services de la commune qui vous indiqueront si les travaux projetés doivent faire l'objet d'une déclaration.

Le secrétariat de la mairie sera ainsi en mesure de vous accompagner dans la déclaration de votre projet.



Fêtes

Fête Nationale du 14 Juillet

La fête nationale à Chaillé a lieu traditionnellement le 13 juillet.

Cette année, les averses du matin n'ont pas découragé les organisateurs qui avaient installé un tivoli sur la place des Marronniers. Les producteurs locaux ont pu faire apprécier leurs produits avant que la commune offre le verre de l'amitié à la population. La commune tient à remercier M. Pannetier, M. et Mme Faivre, M. et Mme Belot, M. Métais et Melle Bogers pour la dégustation de leurs produits.

Dans l'après-midi, le véhicule communal surmonté d'un haut-parleur a sillonné les routes de notre village pour informer les habitants du programme des festivités à venir.

C'est l'association « Gym j'vais » qui était en charge de l'organisation des grillades et de la buvette tandis que la finale de la coupe du monde de football était retransmise sur écran géant, loué pour l'occasion.

Suite à cela, le traditionnel défilé aux flambeaux entraînait les participants dans les rues du bourg. Au retour, un feu d'artifice embrasa le ciel au grand plaisir des spectateurs présents.

Pour clôturer la soirée, c'est le D.J « Gillou Toff » qui anima le bal à la salle du Pré Vert jusqu'à une heure tardive.



Cérémonie



11 Novembre 2014

Cette année, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier du fait de la commémoration du centenaire de la guerre 14-18.

Pour l'occasion, la classe de CM2 de Chaillé avait préparé une intervention théâtrale retraçant ces quatre années de guerre au travers d'extraits de lettres de poilus.

La salle décorée de nombreux drapeaux des conscrits de l'époque et des kakémonos, tableaux en longueur réalisés par les élèves dans le cadre des temps d'activités périscolaires ajoutait du réalisme et de l'émotion à l'événement.

Ces mêmes «acteurs en herbe» sont également intervenus lors de la cérémonie devant le monument aux morts. Ils ont fait l'appel des 85 noms de soldats chaillezais morts au cours de ce conflit. Puis, sous la direction de leur enseignant, ils ont chanté la Marseillaise et la Madelon devant une assistance plus nombreuse qu'à l'accoutumée.

Le Maire a conclu la cérémonie en évoquant la transmission du devoir de mémoire aux générations futures.





Bibliothèque

L'équipe de la Bibliothèque, enrichie de 3 nouveaux bénévoles, vous propose un autre créneau pour faire votre choix : le samedi de 9 h à 12 h et toujours le mercredi de 14 h 30 à 17 h .

Autre nouveauté : tous les 15 jours nous commandons nous-mêmes à la Bibliothèque de Vendée les livres qu'elle nous prête.

Faites-nous connaître vos préférences et celles de vos enfants.

Avec la subvention allouée par la Commune, notre fonds de livres va s'enrichir de plus de 70 ouvrages (principalement destinés aux enfants).

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Les bénévoles

Bénévolat

Accueillir un jeune en formation chez soi

Dans le cadre du plan Vendée double cœur, déployé par le conseil Général pour encourager le bénévolat, la Fédération des Maison Familiales Rurales de Vendée lance une opération « un toit pour ton projet.

L'idée est de proposer un hébergement en famille pour les jeunes, à proximité de leur lieu de stage ou d'apprentissage. L'objectif, à terme, est de couvrir les communes de Vendée

Ainsi, si vous avez une chambre ou un logement disponible à votre domicile et que vous avez envie d'épauler un apprenti ou un jeune en formation, vous pouvez prendre contact avec la Fédération des MFR de Vendée. Pour cette année scolaire, sept maisons portent l'expérimentation : Bournezeau, La Mothe-Achard, Mouilleron-en-Pareds, Saint-Fulgent, Saint-Jean-de-Monts, Talmont-Saint-Hilaire, Saint-Martin-de-Fraigneau.

Renseignements : 02 51 44 37 80



PPRL



Plan de Prévention Des Risques Littoraux

L'ensemble du littoral vendéen est globalement concerné par les risques littoraux.

Les zones basses sont particulièrement exposées aux phénomènes de submersion marine.

Depuis le 22 février 2012, la commune de Chaillé ainsi que les communes avoisinantes de Champagné, Puyravault et Sainte Radegonde ont été ciblées pour mettre en place le PPRL de la Sèvre Niortaise.

Ce plan, conçu et porté par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) devra être approuvé dans les années à venir.

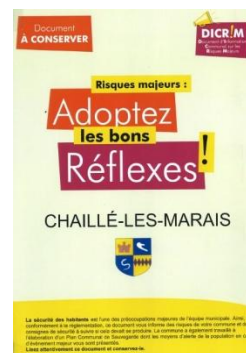
Concrètement, ceci aura pour conséquence de réglementer le développement de l'urbanisme sur notre territoire, en particulier dans les zones géologiques de marais.

Seuls seront préservés les terrains situés sur et aux abords proches des îlots calcaires correspondants aux anciennes îles.

Ce PPRL impactera directement les choix de la commune en matière d'urbanisme, à savoir le choix de l'emplacement du futur groupe scolaire, l'extension du terrain de camping, la zone de loisirs, le développement des commerces, entre autre.

PCS

Plan Communal de Sauvegarde



Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Ce document élaboré par une commission communale a permis de :

- faire un diagnostic des risques majeurs sur notre territoire.
- mettre en place une organisation communale de crise.
- nommer des référents de quartier qui sont chargés d'alerter la mairie en cas d'incident majeur.
- sélectionner des sites d'accueil et d'hébergements en fonction de leur situation géographique par rapport au sinistre, ainsi que la mise en œuvre de la logistique.

Vous trouverez ci-joint à ce bulletin municipal un document d'information pour adopter les bons réflexes en cas d'évènements majeurs sur notre commune. (DICRIM).



Tourisme



Retrouvez nous en ligne sur

www.ot-isles-maraispoitevin.com

Diffusion de l'information touristique, billetterie, boutique, cartes, plans...

- Dépliants, **carte du Marais poitevin**, liste des embarcadères, sites de visite, restaurants, activités... tous les documents pour préparer votre sortie.
- Billetterie
 - **Puy du fou** : billet Grand parc non daté, Cinéscénie, séjours
 - **Aquarium de La Rochelle** : billet coupe fil
 - **Carte de pêche et animation pêche**
 - **Croisières** : l'île de Ré, l'île d'Aix et fort Boyard, l'île d'Yeu...
- Programme des **animations estivales** dans les Isles du Marais poitevin, en Sud Vendée et Vendée.

Rendez-vous le 5 Août pour un évènement incontournable avec la Fête du four !

 **DEVENEZ FAN !**

Horaires et jours d'ouverture

Office de Tourisme et Maison du Maître de Dignes

Basse saison : Octobre et à partir du 17 Mars : 9h30-12h30 / 13h30-17h30
(Fermé le samedi et le dimanche)

Moyenne saison : Avril – Mai – Juin – Septembre : 10h-13h / 14h-18h (Fermé le samedi)

Haute saison : Juillet - Août : 10h-13h / 14h-18h (Tous les jours)

Le site est fermé au public en novembre, décembre, janvier, février et jusqu'au 16 mars.

Informations par téléphone ou sur rendez-vous.

Marché de Noël de l'APE

Dimanche 30 Novembre, jour précédent l'Avent, l'Association des Parents d'Elèves organisait un marché de Noël.

Ce fut une belle journée où un certain nombre d'exposants étaient venus proposer leurs produits et créations.

Ainsi on retrouvait des spécialités gustatives, des bijoux ou autres articles originaux. Les familles pouvaient aussi venir récupérer les créations de leurs enfants : pains d'épices, calendriers de l'Avent, cartes de vœux, décorations de Noël, préparations de cookies que les enseignants vendaient pour le compte de la coopérative scolaire afin, notamment, de financer une partie du projet découverte des classes de CM1 et CM2.

La salle du pré vert avait été entièrement décorée pour l'occasion et les visiteurs pouvaient se restaurer aux différents stands prévus à cet effet ou se retrouver autour d'un bon verre de vin chaud. En fin d'après-midi une aubade était donnée en avant-première par les formations musicales de Nalliers et Chaillé les Marais réunies en une seule harmonie. Ce ne fut pas moins de 32 musiciens qui ont merveilleusement interprété les morceaux qu'ils avaient travaillé depuis quelques mois sous la direction musicale de leur chef Isabelle Trouvé.

14 Vie communale



Goûter des Aînés



Comme chaque année, la municipalité organisait son traditionnel goûter des aînés à la salle du Pré Vert décorée pour l'occasion en blanc et rouge rappelant le thème de Noël. C'est donc 160 personnes de plus de 65 ans qui ont assisté au spectacle de Alain et sa partenaire. Ceux-ci ont enchaîné les variétés françaises des années 50 à 70, de Bourvil à Edith Piaf en passant par Aznavour, Adamo et autres chanteurs des sixties.

Sans se faire prier, les invités se sont élançés sur la piste afin d'enchaîner valse, rocks, swings et autres danses. Une pointe d'humour entrecoupait les morceaux, l'artiste n'hésitant pas à narrer quelques histoires locales en patois.

L'assiette principale de ce goûter était composée de produits locaux, à savoir:

un dôme glacé avec étoile filante en pain d'épices, entouré de fruits et biscuits de fabrication artisanale. Le tout accompagné de mousseux, jus de fruits et café.

Le service était effectué par huit jeunes de la commune ainsi que des membres du conseil municipal.

En fin de soirée, chaque convive est reparti chez lui avec son ballotin de chocolats, heureux d'avoir profité d'un moment convivial.

Marché de Noël de l'APE

Dimanche 30 Novembre, jour précédent l'Avent, l'Association des Parents d'Elèves organisait un marché de Noël.

Ce fut une belle journée où un certain nombre d'exposants étaient venus proposer leurs produits et créations.

Ainsi on retrouvait des spécialités gustatives, des bijoux ou autres articles originaux. Les familles pouvaient aussi venir récupérer les créations de leurs enfants : pains d'épices, calendriers de l'Avent, cartes de vœux, décorations de Noël, préparations de cookies que les enseignants vendaient pour le compte de la coopérative scolaire afin, notamment, de financer une partie du projet découverte des classes de CM1 et CM2.

La salle du pré vert avait été entièrement décorée pour l'occasion et les visiteurs pouvaient se restaurer aux différents stands prévus à cet effet ou se retrouver autour d'un bon verre de vin chaud.

En fin d'après-midi une aubade était donnée en avant-première par les formations musicales de Nalliers et Chaillé les Marais réunies en une seule harmonie. Ce ne fut pas moins de 32 musiciens qui ont merveilleusement interprété les morceaux qu'ils avaient travaillé depuis quelques mois sous la direction musicale de leur chef Isabelle Trouvé.





JDC

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02.44.01.20.50 ou 20.60)
mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Tourisme



Diffusion de l'information touristique, billetterie, boutique, cartes, plans...

- Dépliants, **carte du Marais poitevin**, liste des embarcadères, sites de visite, restaurants, activités... tous les documents pour préparer votre sortie.
- Billetterie
 - **Puy du fou** : billet Grand parc non daté, Cinéscénie, séjours
 - **Aquarium de La Rochelle** : billet coupe fil
 - **Carte de pêche et animation pêche**
 - **Croisières** : l'île de Ré, l'île d'Aix et fort Boyard, l'île d'Yeu...
- Programme des **animations estivales** dans les Isles du Marais poitevin, en Sud Vendée et Vendée.

Retrouvez nous en ligne sur
www.ot-isles-maraispoitevin.com

Rendez-vous le 5 Août pour un évènement incontournable avec la Fête du four !



Horaires et jours d'ouverture

Office de Tourisme et Maison du Maître de Dignes

Basse saison : Octobre et à partir du 17 Mars : 9h30-12h30 / 13h30-17h30

(Fermé le samedi et le dimanche)

Moyenne saison : Avril – Mai – Juin – Septembre : 10h-13h / 14h-18h (Fermé le samedi)

Haute saison : Juillet - Août : 10h-13h / 14h-18h (Tous les jours)

Le site est fermé au public en novembre, décembre, janvier, février et jusqu'au 16 mars.

Informations par téléphone ou sur rendez-vous.

16 Vie communale



MISSION LOCALE du Sud Vendée



ROLE ET MISSION

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une **mission de service public** pour l'**EMPLOI des jeunes**. Elle assure des fonctions **d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement** pour les **jeunes de 16 à 25 ans** sortis du système scolaire.

La Mission Locale est au service de tous les jeunes domiciliés sur son territoire (7 Communauté de Communes du sud Vendée). Elle propose un accueil et un accompagnement afin de **faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes** et de répondre aux besoins des entreprises

Cet accompagnement se caractérise par un **accueil de proximité**, par des informations précises et ciblées pour chacun, par des **entretiens individualisés** permettant de réaliser un diagnostic formalisé et de proposer des services adaptés. Un **réfèrent unique** suit le jeune tout au long de son parcours.

Un accompagnement renforcé et contractualisé qui apporte diverses aides au jeune et facilite l'accès à différentes mesures ainsi que l'accès à l'emploi.

Les services rendus aux jeunes relèvent des domaines

- de l'**emploi**,
- de l'**orientation**,
- du **logement**,
- des **ressources**.
- de la **connaissance des métiers**,
- de la **formation**,
- de la **santé**,
- de la **vie quotidienne** (mobilité, citoyenneté, loisirs, sport et culture)

La Mission Locale a aussi une mission d'expertise. Elle contribue à l'analyse des besoins en matière d'emploi et de formation.

LES ACTIONS MENEES :

*L'accès à la formation - Des informations sur la couverture sociale, sur l'accès au logement - Le forum des emplois saisonniers et des ateliers - Des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche - Des visites d'entreprises - Des actions de découverte des métiers - Le parrainage des jeunes par des professionnels - La promotion et l'aide sur la recherche de contrats d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) - **Promotion des mesures d'aide à l'embauche (CUI CIE, CAE, Emplois d'Avenir ...)** - La Mission locale permet aux jeunes d'être mis en relation avec les employeurs ...*

Siège social :

47 rue Tiraqueau
85200 Fontenay le Comte
Tél : 02.51.51.17.57
Mail : mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Antenne :

12, Avenue de Lattre de Tassigny
85400 Luçon
Tél : 02.51.56.89.12
Mail : mlsv.lucon@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi au Jeudi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Permanence sur votre territoire

Catherine LUCAS, Conseillère

- Maison des Associations – salle informatique à **CHAILLE LES MARAIS**
45 rue du 11 novembre

Tous les jeudis
de 9 h 00 à 12 h 00

Entretien individuel sur RDV, par un conseiller



**Retrouvez toute l'actualité et le programme de nos actions sur notre site :
www.missionlocalesudvendee.com**



Conciliateur de justice

En cas de problème de voisinage ou de litige avec un tiers, vous avez la possibilité de rencontrer un conciliateur de justice qui pourra vous aider à trouver une solution.

En effet, le conciliateur de justice a pour but de trouver une solution amiable pour un différend sur des droits entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il ne peut intervenir qu'avec l'accord de toutes les parties et pour une durée limitée.

Le conciliateur de justice est bénévole.

Il est nommé par le premier président de la cour d'appel.

Il est tenu à l'obligation de secret à l'égard des tiers.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des conflits d'ordres civil, commercial, social ou rural tels que :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux.

Le recours à un conciliateur de justice est gratuit.



UNION NATIONALE DES
CONCILIEATEURS DE JUSTICE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le conciliateur de justice en charge de la commune du secteur de Chaillé les Marais :

Mr BUGAND 02 51 51 02 30
(aux heures des repas)

**CONCILIEATEURS
DE JUSTICE**

Un Accord plutot
qu'un procès...

Assistante sociale

Des permanences d'assistantes sociales ont lieu à la Mairie de Chaillé les Marais plusieurs fois par semaine. Si vous souhaitez les rencontrer, vous devez tout d'abord prendre rendez-vous auprès du **Service Social de Luçon au 02 51 56 02 31**





Paseo



Une écoute libre gratuite anonyme pour les jeunes de 12 à 25 ans

Prévention

du mal être et des
comportements à risque

Accueil

des jeunes ou des parents

Soutien

psychologique des jeunes
aux relations familiales
des professionnels travaillant
auprès des jeunes

Mme B. MONTIGNY,
Psychologue Clinicienne

Vous accueille

Le MARDI après-midi de 15h00 à
19h00

à CHAILLE LES MARAIS

A la maison de l'intercommunalité
45 rue du 11 Novembre

à L'ILE D'ELLE

Au foyer rural rue du stade

Entretiens sur rendez vous
02-51-50-03-04



Ecoute

et échange favorisant
l'expression des difficultés et de
la souffrance

Orientation

vers d'autres professionnels
partenaires du réseau



Clic repèr'âge



Le CLIC Repèr'âge est une association qui s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, qui souhaitent des informations concernant une problématique liée au vieillissement. Le CLIC Repèr'âge intervient sur 43 communes : cantons de Luçon (sauf Ste Gemme la Plaine), Mareuil sur Lay, Moutiers les Mauxfaits, Chaillé les Marais et la commune de Nalliers.

C'est un service gratuit.

L'association est subventionnée par les collectivités locales, le Conseil Général de la Vendée et la CARSAT.

Le CLIC Repèr'âge est une association qui s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus,

Missions du CLIC :

- **Action individuelle auprès des personnes âgées et leur famille :** informations sur la recherche de structure (EHPAD, MARPA...), information sur les services et dispositifs pour le maintien à domicile (évaluation globale des besoins, proposition d'un plan d'accompagnement, aide ponctuelle aux démarches)... Possibilité de rendez-vous au CLIC, en permanence délocalisée ou au domicile de la personne âgée.
- **Actions collectives :** organisation d'actions de prévention (ciné séniors, ateliers mémoire, ateliers équilibre, ateliers nutrition, groupes de paroles, conférences...)

Activité 2013 :

638 personnes ont fait appel au CLIC Repèr'âge (représentant 744 dossiers de demande à traiter ; certaines personnes ayant fait appel au CLIC plusieurs fois dans l'année)

Accueil du public sans rendez-vous (à Luçon) :

Lundi, mercredi et vendredi : de 13h à 16h.

Possibilité de rendez-vous en dehors de ces horaires (contacter le CLIC pour prendre rendez-vous)

Accueil téléphonique :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h (répondeur en dehors de ces horaires)

Contact : Anne COIRIER, Directrice du CLIC Repèr'âge

Adresse :

**A compter du 01/12/14, le CLIC déménage au
13 allée St François
85400 LUCON**

Téléphone : 02 51 28 45 45

E-mail : reper-age.clic@wanadoo.fr

Site : <https://www.facebook.com/pages/CLIC-Repèr'âge/255751687949216>





L'ADMR DE CHAILLÉ LES MARAIS intervient sur votre commune.

Plus facile la vie !

Permettre à chacun de bien vivre chez soi, c'est le projet de l'ADMR.

Pour les familles, l'ADMR apporte des services qui facilitent le quotidien à la maison :

Ménage – repassage : le domicile facile à vivre !

L'ADMR de votre commune propose la possibilité de confier vos tâches ménagères à des professionnels de l'association spécialement formés pour intervenir à domicile. Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge.

Garde d'enfants à domicile : la famille en toute sérénité !

L'ADMR vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants. **Nous nous adaptons à vos horaires de travail et à vos contraintes.** Le personnel, formé dans le domaine de la petite enfance, saura respecter l'intimité de votre foyer et vos règles éducatives.

50% de réduction ou de crédit d'impôts
(selon la loi en vigueur)

Possibilité de régler avec le CESU préfinancé
(Chèque emploi service universel)



Nos métiers

Les services ADMR offrent aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. A chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

- **Aide à domicile** : aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, hygiène corporelle), assure la garde d'enfants à domicile, la garde de jour et/ou de nuit, l'assistance administrative.

- **TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)** : apporte un soutien éducatif, technique et moral dans les actes de la vie quotidienne et soutient la fonction parentale.

Le service d'aide à domicile ADMR de Chaillé les Marais emploie 35 aides à domicile et s'appuie sur une équipe de TISF.

Contactez-nous !

Association locale ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais

4 impasse Pasteur – 85450 CHAILLÉ LES MARAIS

Tél. 02.51.56.79.77

admrchaillelesmarais@orange.fr



VOTRE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES...

CAF

109, Boulevard Louis Blanc

85932 LA ROCHE SUR YON Cedex 9

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

La mission de la CAF est de mettre en œuvre la politique publique familiale et comporte deux volets :
→ le versement des prestations légales
→ une action sociale qui offre des services de proximité pour aider les familles allocataires dans leur vie familiale et sociale

Des professionnels pour répondre à vos questions :

au Point Accueil CAF, 23 bis, rue Jean Gabin, 85400 – LUCON

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Un agent d'accueil est à votre disposition pour tout ce qui concerne votre dossier de prestations familiales : retrait et dépôt d'imprimés, simulation d'aide au logement, déclaration de changement de situation, explication concernant les modifications de vos droits.

Le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h

Le Jeudi, sauf pendant les vacances scolaires : de 9h00 à 12h00

et l'après-midi sur rendez-vous

Les autres modes de contact :

0810 25 85 10 (0,118 €/minute)

La borne informatique à disposition au centre Caf de Luçon tous les jours aux horaires de permanence. Le site internet www.caf.fr

ACCUEIL SOCIAL

Les Travailleurs Sociaux vous accompagnent dans les moments importants de votre vie :

- pour vous faciliter la vie au quotidien :
 - Choix du congé parental
 - Projet temps libre
 - Conseil et gestion du budget familial

CONTACT : Gilberte ROBIN

ou Audrey RIBES : 02 51 29 29 32 – 02 51 29 29 31

- Pour les changements de situation familiale : Naissance d'un enfant
 - Séparation
 - Décès

CONTACT : Isabelle MARIONNEAU

ou Audrey RIBES 02 51 69 09 80 ou 02 51 29 29 31

- Pour tout ce qui concerne le logement :
 - Projet d'accession ou de location
 - Travaux d'agrandissement ou d'amélioration
 - Dettes de loyers ou d'accession

CONTACT : Florence BEULQUE : 02 51 44 72 81

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Un conseiller enfance temps libre apporte un soutien technique aux communes qui souhaitent s'engager dans une démarche de contrat enfance jeunesse (public concerné : 0-18 ans).

Contacts :

Madame Marie-Antoinette BILLAUD

02.51.44.77.82

Caisse d'Allocations Familiales

109, boulevard Louis Blanc 85932 LA ROCHE SUR YON CEDEX



**Plateforme
rénovation
info service**

Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'**ADILE** propose un dispositif complet d'accompagnement et d'aides financières pour les propriétaires.

Expert en rénovation, les conseillers énergie vous proposent un conseil gratuit complet comprenant :

- Un audit énergétique de votre logement,
- Une préconisation des travaux nécessaires,
- Une thermographie infra-rouge,
- Une évaluation des économies après travaux,
- Une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédit d'impôt, éco-PTZ,...).

Pour en profiter, contactez la **Plateforme de Rénovation Info-Service** de 9H00 à 18H00 du lundi au vendredi à La Roche sur Yon ou par internet www.adil85.org.

02 51 44 78 78



**ADILE / AGENCE
DEPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT
ET L'ENERGIE**



Si c'était vous...

Cédric et Sophie voudraient changer leur vieux chauffage et isoler enfin leurs combles. Couple avec un enfant, ils sont propriétaires d'une maison individuelle en Vendée. Leurs revenus annuels s'élèvent à 27 800 €.

Pour installer une chaudière à condensation et poser une isolation dans les combles, le coût des travaux est estimé à 10 500 €.

Les aides publiques dont ils vont pouvoir bénéficier s'élèvent au total à 3 400 € soit 32% du montant de leurs travaux.

Il reste à leur charge 7 100 €, qui pourront être financés par un éco-prêt à 0% d'une durée de 10 ans, soit un remboursement de moins de 60€ par mois.

Ils bénéficieront également d'un crédit d'impôt de 3 150 € et verront leurs factures de chauffage et d'eau chaude baisser d'environ 20 %.



VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL



École

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) À CHAILLÉ, COMMENT CELA SE PASSE T'IL?

Cette nouvelle rentrée scolaire a été marquée par un chamboulement dans la vie des écoliers, de leurs familles, des enseignants et de la municipalité... l'arrivée de la nouvelle réforme scolaire avec une semaine de 4 jours et demi et donc des mercredis matins à l'école suscitait bien des inquiétudes.

Notre municipalité a fait le choix de la qualité pour le bien-être des enfants. Ainsi, après des mois de rencontres avec les enseignants, les délégués de parents d'élèves, de réunions d'organisation en réunion publique, nous proposons aux enfants de vrais temps d'activités en dehors de l'école.

Ces temps péri-éducatifs sont pris en charge par la commune qui a fait appel aux associations présentes sur notre territoire, à des animateurs qualifiés et compétents pour encadrer les enfants. Ces temps s'articulant en général après la classe, sur des durées de 50 minutes pour les groupes de maternelles ou de 1h20 pour les enfants de l'école élémentaire, leur permettent de découvrir tout en s'amusant et ceci gratuitement.

Quinze groupes d'enfants se voient donc proposés des activités de lectures d'histoires autour d'un tapis de conte, la découverte de jeux de société, de jeux sportifs avec ou sans balle, du bricolage et de la gym pour les plus petits mais encore pour les plus grands, la découverte d'un jeu d'échecs au nombre de joueurs illimité, les arts plastiques, un sport d'opposition, des jeux sportifs et bien d'autres activités culturelles et ludiques.

Cette organisation rigoureuse et précise ne l'aurait pas été sans l'investissement de tous, car mis à part quelques petits ajustements qui ont pu être apportés d'un atelier à l'autre, nous pouvons constater que tout se passe bien sur notre commune depuis la rentrée.



LE THÉÂTRE DU JEAN BAPTISTE

UNE SALLE INTÉRIEURE ÉQUIPÉE DE 75 PLACES
UN THÉÂTRE DE VERDURE EXTERIEUR DE 250 PLACES
UN FOYER ACCUEILLANT UNE SALLE D'EXPOSITION
DES LIEUX ADAPTÉS AUX ANIMATIONS ARTISTIQUES

Le Théâtre Le Jean-Baptiste

Ouverture, diversité, qualité, pédagogie...mais aussi fantaisie, plaisir des yeux et des oreilles et imaginaire...autant de thèmes qui ont guidé le choix des spectacles de cette nouvelle saison au JB. Une saison qui vous promet, bien des moments magiques.

C'est une programmation qui s'ouvre à toutes les disciplines et qui fait la part belle aux artistes de notre territoire.

C'est une programmation placée sous le signe de la diversité qui s'adresse à tous les âges et à tous les publics. (20 spectacles tout public, 5 spectacles jeune public, 5 expositions, 2 propositions estivales.)

C'est une programmation qui réunit des têtes d'affiches, des compagnies régionales et des artistes locaux qui se succéderont sur scène sur des formes multiples, classiques ou surprenantes.

C'est une programmation qui s'ouvre aux associations et aux compagnies locales afin de leur permettre de bénéficier des infrastructures : salle d'exposition, théâtre de poche et théâtre de verdure.

Emotion, émerveillement, plaisir, questionnement...quelle qu'elle soit, votre curiosité sera récompensée. Poussez donc les portes de ce lieu qui mérite votre présence et laissez vous surprendre par nos multiples propositions...

Au plaisir de s'y rencontrer... L'équipe du JB

La programmation du JB en images :



contact@theatre-lejeanbaptiste.fr /
www.theatrelejeanbaptiste.fr 0251567878



Maison du Maître de Dignes



Au Programme cette année

Randonnée pédestre commentée « **Sur les pas d'un huttier** », basée sur l'exposition temporaire « **Souvenirs d'un huttier du Marais poitevin** », inspirée du livre d'Eugène Olivier.

« **Découverte du Marais poitevin** ».

« **Les ateliers en famille** » de vannerie traditionnelle, vannerie-recyclage, fabriquer son tampon, et écriture à la plume.

Les stages de dessin, rando-croquis.

Les visites guidées en Juillet et Août les mardis à 10h30 et les jeudis à 15h.

Les journées Européennes du Patrimoine, samedi 20 et dimanche 21 septembre.

Les « Fêtes du four », organisées par l'Association de la Maison du Petit Poitou **le 15 Juillet et le 5 Août en partenariat avec la Communauté de Communes**



Le programme détaillé est disponible sur demande ou sur www.mmd-maraispoitevin.fr

Nouveauté : RESERVATION DES ANIMATIONS SUR INTERNET !



Histoire

Un sujet sensible ou Des mots pour le dire....

Chaillé ou Marans ?

Les membres du conseil municipal de **Chaillé-les-Marais** sont convoqués par Monsieur le Maire afin de consulter un plan proposé par l'administration préfectorale et en délibérer.

Nous sommes le 5 mars 1820.

Le sujet est particulièrement sensible, il concerne la « nouvelle frontière » entre notre village et la commune de Marans.

L'origine de ce découpage provient des bureaux de la Sous-Préfecture de Vendée.

Pour accompagner la proposition, est joint un croquis que les conseillers chaillezais ont sous les yeux. C'est un dessin du territoire des communes concernées avec les anciennes limites indiquées par un tracé rouge, les nouvelles par un trait jaune.

Au vu de l'ensemble un manque de clarté apparaît...

Le conseil réuni, observe que la cabane du *Petit Logis* est comprise dans les limites anciennes de Marans.

Il est fait mention en conséquence que cette ville *cède* ce lieu bâti à la commune de **Chaillé**.

Les élus municipaux de notre village se récrient et contestent vigoureusement à Marans l'antériorité de cette possession.

Le *Petit Logis* a toujours appartenu à la commune de **Chaillé-les-Marais** !

Comprenne qui pourra !

Les réclamations vigoureuses de **Chaillé** reçoivent après une longue réflexion préfectorale (9 mois) une réponse qui se veut éclaircissement de cet épineux problème.

Le 5 décembre 1820 notre conseil municipal à nouveau convoqué et réuni, à la suite de l'invitation du Sous-Préfet, réexamine la limite proposée entre les deux bourgs déjà cités. Le Maire et les élus répondent ce qui suit :

...(après avoir pris connaissance et discuté, le Conseil Municipal reconnaît)... *que les changements proposés et la limite nouvelle qui est figurée sur le croquis visuel, ne préjudicient aucunement aux intérêts... (de notre village)..., au contraire cette nouvelle limite est invariable...(?)... sur ce qu'elle passe par des écours qui ne peuvent être dérangés.*

En conséquence le conseil municipal est unanimement d'avis d'approuver les dits changements dans tout leur contenu...(?)

Ainsi un accord est trouvé pour ce déplacement de la « nouvelle limite » !

Soyons rassurés, aujourd'hui encore le *Petit Logis* appartient à la Commune de **Chaillé-les-Marais**, mais en 1820 cette nouveauté était « invariable » ! Comprenne qui pourra !

Michelle et Jacques Sultan



L'Étoile des Arts

A travers ce bulletin, nous souhaitons encore remercier ceux qui nous suivent. C'est toujours avec plaisir que nous avons partagé en 2014 des temps forts comme la St Valentin organisée avec le Foyer Rural de Puyravault, le 6 avril avec le « Printemps des étoiles », le 20 septembre pour la fête des associations ou le Marché d'Automne du 12 octobre. Nous sommes également présentes lors de manifestations organisées par d'autres associations tout au long de l'année, comme la Fête du Melon ou le Téléthon... Alors pour 2015 : plein de belles et bonnes choses à tous !

Le Bureau

Pour nous contacter :

Mail : letoiledesarts@gmail.com

Par courrier : L'étoile des Arts
3 rue de l'An VI

85450 Chaillé les marais

Téléphone : 06.72.52.70.03

/ 02.51.27.86.22



L'étoile des Arts est une association à 2 vocations :

Partager les savoir-faire et les connaissances de chacun dans une ambiance chaleureuse lors d'expositions centrées sur l'Art dans une vaste palette de propositions. Que ce soit l'Art de la peinture, de la sculpture, celle de la musique ou de la cuisine, de la littérature ou de la création artisanale, *chacun a un trésor qui ne demande qu'à être partagé pour être mis en valeur.*

Soutenir des enfants défavorisés par la vie, la maladie. Nous savons tous combien la santé est précieuse et fragile. Malheureusement, nous savons aussi qu'elle a un coût. Alors, si par le biais de nos manifestations, nous pouvons sensibiliser un maximum de personnes, récolter et générer des bénéfices, ces familles dont l'enfant est touché et qui sont souvent dans un grand désarroi, pourront recevoir un soutien financier.

2015 annonce encore bien des changements mais il faut qu'ENSEMBLE, nous soyons solidaires... *Parce qu'ensemble, nous pouvons améliorer la vie de chacun !*

Retrouvez nous pour ces quelques journées ...

Vendredi 23 janvier 2015- 20h : Assemblée générale.

Chacun est invité à nous rejoindre pour discuter de notre calendrier 2015 où nous avons déjà planifié quelques évènements, pour nous faire part de vos attentes et pour passer une soirée conviviale. Si nous mutualisons nos atouts, nous pouvons faire de belles choses !

Dimanche 22 mars 2015 : Le Printemps des étoiles. Cette exposition vous propose un large choix d'Artistes et d'Artisans créateurs qui partagent leur Art avec passion.

Dimanche 11 octobre 2015 : Forum photo ET marché d'Automne. Comme en 2013, nous avons à cœur de faire connaître notre territoire à travers des photos d'hier et d'aujourd'hui...

Nous avons besoin de VOUS pour le réaliser ! Si vous avez des photos anciennes, contactez-nous ! Nous vous les emprunterons et vous les redonnerons. Ainsi, nous pourrons faire une belle exposition avec des souvenirs à découvrir qui perpétuent la mémoire de notre belle région !



La Cicadelle

Au programme pour cette saison :

- Les corvidés, choucas, pie, corneille
- Pêche à l'épuisette dans le marais
- Sortie pour les familles dans le secteur de Pissotte
- Art nature Noël, construction de décorations avec des éléments naturels
- Fabrication de gîtes à hérissons
- Découverte des fleurs et des arbres au printemps, avec fabrication d'un herbier



L'association La Cicadelle a relancé pour la saison 2014-2015 ses activités de club nature sur la commune.

Le club nature n'est pas complet, il reste de la place pour les enfants intéressés.

Le club est ouvert aux enfants de 7 à 11 ans. Comme les années passées, il aura lieu un mercredi après-midi par mois de 14h à 16h15 salle à l'étage derrière la mairie.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez-nous au 02 51 34 72 57 ou écrivez-nous à cicadelle.lm@free.fr.

La Cicadelle est une association à but non lucratif dont le but est de faire découvrir la nature à la population locale et en particulier aux enfants.

La Cicadelle n'est pas un organisme de protection de l'environnement. Elle est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles.

L'Acrylique du Marais

Le samedi 20 juin 2015, les associations « L'Acrylique du Marais » et « Les Pertuis » organisent les Feux de la St Jean dont les modalités restent à définir.

Souhaitons que les Chaillezais viendront danser autour de ces feux.

Le bureau





Football Club Cantonal

Le Football Club Cantonal mis sous les feux des projecteurs aux Forum des clubs de Ligue

Parce que l'une des ambitions de la mandature « 2012/2016 » des dirigeants de la Ligue Atlantique est « d'accompagner les clubs dans le développement de leur identité et dynamiser leurs différentes actions », l'idée d'un premier Forum des clubs de Ligue est née, avec des ateliers traitant de l'emploi, de la communication, de la valorisation, des partenariats, de la gestion ou encore des formations.

Inotre club était invité d'honneur lors de cette journée qui s'est déroulée dans les salons du Westotel de La Chapelle sur Erdre le samedi 18 Octobre.

Les instances du football ont tenu à notre participation afin que nous échangions sur nos actions mises en place en interne sur la formation, l'emploi et le partenariat.

Peluche PILOU

Dans le but de financer en partie les animations extra sportive et le séjour de fin de saison de nos jeunes footballeurs. L'association proposera prochainement une vente de peluches et porte-clés à l'effigie de sa mascotte Pilou

Retour sur la labellisation FFF.

Le vendredi 24 octobre, dans le cadre de la grande semaine de Futsal organisée par le District de Vendée de Football au Vendéspace, avait lieu des rencontres de catégorie U11 suivi du match de préparation U21 France / Croatie, ponctuée par la cérémonie des remises de Label Fédération de Football pour vingt deux Ecoles de Foot des clubs du 85. Un événement apprécié par les dirigeants et les jeunes joueurs qui ont reçu leur diplôme des mains des anciens Internationaux Français Christian Karembeu, Manuel Amoros et Luc Sonor. Pilou, la mascotte du club (en photo ci-dessous), avait fait le voyage pour assister à cette journée inoubliable.



Futsal

Afin de diversifier son offre de pratique, l'association a ouvert en septembre 2014, une section Futsal. Après seulement 3 mois d'existence, elle compte aujourd'hui 26 membres.

Bien sûr, nos portes sont ouvertes à toutes et tous. Infos : Jérémy au 07 62 52 23 03.



FOOTBALL CLUB CANTONAL



COMITÉ NATIONAL DES ILES DE MAÏAIS
Fédération

Label Qualité École de Football
Fédération Française de Football

CNS Le sport pour tous

www.fccicp.footeo.com

Le Football Club Cantonal et son Programme Éducatif Fédéral

Notre association est engagée aux côtés de la FFF dans le cadre du « Programme Éducatif Fédéral » qui propose des actions permettant de faire émerger des comportements plus responsables, plus solidaires et plus éco-citoyens chez nos jeunes licenciés et leur entourage.

Nous contribuons à influencer positivement les mentalités et les comportements en matière d'éducation à la santé, de promotion de l'esprit sportif, d'apprentissage du civisme, de lutte contre toutes les formes de discrimination, d'acceptation de la diversité et de respect de la planète. Concrètement, lors de séances, les enfants sont régulièrement sensibilisés par leurs éducateurs à ces différentes thématiques.



Gym j'vais

Manifestation 2015

Réservez votre samedi 13 Juin !

Cette année, l'association « Gym j'vais » aura le plaisir de vous convier à sa célèbre randonnée semi-nocturne avec repas champêtre.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2015.

Le bureau

L'association « Gym j'vais » est heureuse de vous faire part des différentes activités qui ont rythmé cette saison 2013-2014.

En effet, nous avons eu le plaisir de clôturer l'année par la tenue « en tenue » de la buvette du 14 juillet qui fut un véritable succès.

La bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous, et nous en profitons pour remercier adhérents et bénévoles pour leur précieuse aide dans la confection et la vente de pâtisseries.

Pour cette rentrée les cours enfants ont laissé place aux Temps d'Activités Périscolaires. Notre animatrice Martine assure désormais des cours auprès des enfants de l'école de Chaillé les Marais par l'intermédiaire d'une convention entre la municipalité et l'association.

Sur des cours toujours aussi dynamiques, nous proposons une variante le vendredi soir de 19h à 20h avec des exercices plus axés sur le renforcement musculaire et le cardio. Ce changement a d'ores et déjà porté ses fruits puisque nous avons vu plusieurs hommes rejoindre notre salle de gym et nous les félicitons.

Pour les retardataires, et les hésitants, il n'est jamais trop tard pour commencer une activité sportive. Venez nous rejoindre ! Nous vous attendons avec convivialité et plein de tonus !

Profitez des tarifs dégressifs à partir du mois de janvier et des 2 cours offerts.

Pour plus de renseignements, nous sommes sur le site Internet www.mairie-chaillelesmarais.fr rubrique associations.



Le bureau remercie les licenciés pour leur constance dans l'effort sportif et l'échange social.

Le 4 novembre a eu lieu notre Assemblée Générale qui s'est clôturée dans la bonne humeur par un apéritif dînatoire.

Le Club rencontre féminin

Rendez-vous le mardi après-midi
à la salle du Pré Vert.



Si vous aimez les contacts humains, la convivialité, l'échange de savoir (tricot, cuisine, couture, broderie.....), venez nombreuses, vous serez bien accueillies.

Tout est proposé, rien n'est imposé !





Lyre Chaillezaise



Depuis septembre 2014, la Lyre chaillezaise et l'harmonie de Nalliers ont décidé de s'associer ensemble pour mettre en place des concerts communs.

C'est donc plus d'une trentaine de personnes (16 de Chaillé et 16 de Nalliers) qui se réunit de façon hebdomadaire pour travailler ensemble des morceaux de musique. Ces répétitions se déroulent alternativement dans l'une et l'autre commune une semaine sur deux.

La subvention communale va permettre, comme convenu, de rémunérer le nouveau chef d'orchestre, en la personne d'Isabelle Trouvé, professeur de musique, le coût total étant réparti à parts égales entre les deux entités associatives.

Une première aubade a eu lieu lors du marché de Noël des parents d'élèves de l'école.

Un concert est prévu à Nalliers le dimanche 14 décembre et un autre à Chaillé le samedi 30 mai prochain à la salle du Pré vert.

C'est dans une ambiance sympathique, mais néanmoins sérieuse, que se déroulent les répétitions. Gageons que le travail fourni porte ses fruits et que d'autres musiciens, quel que soit leur niveau, viennent nous rejoindre autour d'un plaisir commun : celui de la pratique musicale et instrumentale.

« La musique donne une âme à nos coeurs et des ailes à la pensée. » Platon.

François AUTIN
Président

Sapeurs-pompiers



Une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires assure 365 jours par an la protection des biens et des personnes sur les communes de Chaillé-les-Marais, Sainte-Radegonde-des-Noyers, Moreilles, Vouillé-les-Marais et Puyravault. Ce sont en moyenne 220 interventions annuelles. Les interventions en journée en semaine sont pour nous les plus difficiles à assurer, dans la mesure où peu de pompiers sont disponibles sur ce créneau.

Afin de simplifier et optimiser la gestion de la disponibilité individuelle de chaque pompier, le Service Départemental d'Incendie et de Secours vient d'investir dans une application smartphone : « smartémis ». Ce nouvel outil permet en 3 « clics » de se mettre disponible ou indisponible.

Nous recrutons en permanence : si vous avez entre 18 et 50 ans, si vous avez du temps, si sauver les biens et les personnes vous motive, n'hésitez pas à nous contacter. L'école des Pertuis forme les jeunes à partir de 14 ans afin d'obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier.

Contact : 06 75 94 88 70

Adjudant-Chef ROGER Jean-Noël
Chef de centre



Vie Associative 28

Le Fil d'Argent



Depuis le 4 Septembre 2014, toutes nos activités sont à la salle le Pré Vert.

Le club se réunit le jeudi l'hiver de 14 h à 17 h30, l'été de 14 h30 à 18 h.

Venez- nous voir pour jouer à la belote, rami, rummikub, scrabble et autres jeux.

Désormais le parking, la salle, les toilettes sont accessibles à toutes et à tous.

L'adhésion pour 2015 – 10 .00€.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En cette fin d'année plusieurs sorties étaient au programme.

- Le 3 Novembre Déjeuner spectacle à la Châtaigneraie. Cabaret Russe authentique. Les nuits blanches de St PETERSBOURG.
- Le 12 Novembre Notre grand concours de belote.
- Le 16 Décembre Déjeuner dansant au Bourg sous la Roche. Festif de Noël sur les rythmes latino.

Les activités pour l'année 2015.

- Janvier Jeudi 8 Assemblée Générale à la salle le Pré Vert.
- Jeudi 15 Election du bureau.
- Février Mercredi 18 Grand concours de belote.
- Mars Jeudi 12 Mini concours entre adhérents. Sortie des 4 saisons.
- Samedi 28 Loto à la salle le Pré Vert.
- Avril Samedi 11 Repas du club avec animation.
- Mai Voyage de plusieurs jours.
- Juin Jeudi 11 Mini concours de belote entre adhérents. Sortie des 4 saisons.
- Juillet – Août Le club est fermé.
- Septembre Jeudi 3 Reprise du club.
- Octobre Jeudi 1 Mini concours de belote entre adhérents. Sortie des 4 saisons.
- Novembre Vendredi 13 Grand concours de belote.
- Décembre Sortie -Fêtez Noël.

Nous avons également des rencontres avec l'EHPAD les Pictons et la MARPA de Moreilles.

La présidente
Christiane MASSIOT



L'Anguille Chaillezeise

Ca y est internet à bien pris sa place dans les habitudes des pêcheurs. La baisse que nous avons constatée recommence à remonter. Pour info, vous pouvez choisir de prendre votre carte de pêche à l'Anguille Chaillezeise partout où vous allez la chercher.

L'Anguille Chaillezeise aura une petite pensée particulière envers deux personnes qui nous ont quitté durant ce 2^{ème} semestre, Mr Robert Chautemps, notre ancien président amoureux de la pêche, et notre 2^{ème} secrétaire adjointe, Mme Louet Michèle, aussi passionnée par la pêche, merci encore à eux.



L'ANGUILLE CHAILLEZEISE

85450 CHAILLE LES MARAIS

L'Anguille Chaillezeise vous informe du programme des manifestations 2015 ainsi que des actions qu'elle va mener durant cette année.

Manifestation

- 24/01 Assemblée Générale à Mouzeuil St Martin salle des associations à St Martin à coté du château.
- 14/03 Ouverture de la truite au Langon. étang des barritaudières.
- 28/03 lâcher de truites à Champagné les Marais (lieu à définir)
- 23/05 lâcher de truites gratuit pour les écoles du secteur de l'AAPPMA (le matin)
- 24/05 challenge par équipe de 3 pêcheurs (toute la journée)

Action

Alevinage dans les étangs et dans les canaux.

Ecole de pêche saison 2015

Nous prendrons les inscriptions dès le mois de janvier 2015, pour un début de cours en mars 2015. Pour les enfants à partir de 10 ans. Nombre de place limité.



BULLETIN DE PRE – INSCRIPTION

NOM de l'enfant : PRENOM de l'enfant :

Date de naissance : N de tel du responsable :

Adresse :

=====

L'Anguille Chaillezeise vous souhaite à tous une bonne fin de saison 2014. Pensez à vos idées cadeau pour Noël "une carte de pêche", elles seront en vente par internet chez vos dépositaires habituels dans la semaine du 15 au 21 décembre.

- Liste des dépositaires :
- Chailly les Marais :** Office de Tourisme
 - La Taillée :** Boulangerie Gaignet
 - Champagné les Marais :** Boulangerie Palardy
 - Mouzeuil St Martin :** Agence Postale
 - Vouillé les Marais :** Restaurant La Belle Epoque
 - Le Langon :** Café des sports
 - Nalliers :** Auberge du Cheval Blanc

Pour plus d'information en temps réels Facebook "anguillechaillezeise"



EBSV



Nous avons acquis du matériel comme 2 friteuses, une machine à hot dog, une crêpière ainsi qu'un chauffe plat électrique (bain Marie). Nous louons pour une modique somme ces appareils à d'autres associations.



L'Entente BMX Sud Vendée

L'E.B.S.V est une association qui a été créée en février 2012 afin d'organiser une compétition Nationale de BMX à Fontenay-Le-Comte.

C'est une entente entre les deux clubs BMX de Champagné-Les-Marais et de Fontenay-Le-Comte.

Suite à cet événement qui a eu un grand succès, il a été décidé de conserver cette association pour mutualiser les moyens autant matériels qu'humain (éducateur). Elle a également le rôle de promouvoir le BMX dans le Sud Vendée.

Depuis le mois de mai 2014, nous avons recruté un éducateur titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) avec spécialité, activité du cyclisme BMX.

Cet éducateur entraîne plusieurs fois par semaine les clubs de Champagné-Les-Marais et de Fontenay-Le-Comte. Il fait également la promotion du BMX, sur les foires expositions et centre commerciaux, à l'aide de bosses modulaires.

Afin de faire découvrir cette discipline olympique, nous souhaiterions développer cette promotion aux seins des écoles, centres de loisirs...

L'Entente BMX Sud Vendée est domiciliée au 43 bis, rue du 11 novembre à Chaillé-Les-Marais.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook en tapant "EBSV Vendée".

Pour tous renseignements sur le matériel ou la mise à disposition de son éducateur, contactez le président au 06.80.33.92.33.

Le
Président de l'EBSV
Joël RENOÜ

Tourisme et Animation

Le PROGRAMME 2015

- Ballade contée à Sainte Radegonde
- Deux soirées patrimoines et histoires à la Taillée
- Deux soirées sur la Baie à Puyravault
- Ballade semi-nocturne scénique à l'Ile d'elle
- Deux visites du gouffre
- Soirée contes sur le site du Jean-Baptiste Chaillé

L'association Tourisme et Animation Cantonale a réuni pour la saison 2014 plus de 600 personnes qui ont participé aux différentes animations proposées, un bon cru.

Les principales ont notamment été : La marche des templiers à Puyravault, les mystères de la butte féodale à Chaillé les marais, les Soirées d'été sur la Baie à Puyravault, l'animation scénique à l'Abbaye de Moreilles, et si le Gué m'était conté au Gué de Velluire, une soirée paysanne au Sableau, quatre visites du Gouffre à l'Ile d'elle et une crèche vivante avec quatre représentations au Sableau. Toutes ces visites sont réalisées par des bénévoles et l'entrée est libre.

Renseignements au 02 51 52 09 74
Bonne et heureuse année à tous



Naissances

Janvier

AUGER Lucien
LALONNIER Salomé

Février

HUSSON MERCIER Héloïse

Mars

FONTAINE Maël
MESNIER Charli

Avril

HURTAUD Diego

Mai

RAVON Nathan
HELIBERT Hugo
CONTET Émma
MASSONNEAU Victor
BRIOULLET LUCAS Miya

Juillet

BERNARD Heidi
FALLOURD Louane
SAVINEAU Saona
CLAIR Emma

Aout

ROUSSEAU Naël

Septembre

BOUZON RODRIGUEZ Léana
MASSONNEAU Armand
SIMONNEAU Appoline

Octobre

LE GRAND AUBIER Simon
CHASSEAU Inès



Mariages

ARNAUD Stéphanie et
BIGAUD Sébastien

RONDELOT Angéline et
VERGER Geoffroy

BAUDRY Sandrine et
PARPETTE Valentin

TAUPIER Manuella et
BOISSELET Sébastien

COCHONNEAU Stéphanie et
LAMOTHE Samuel

CIMETIERE Valérie et
GARNAUD David

COCAUD Béatrice et
HÉLÈNE Christophe



Décès

BAUDINET Maurice
BOCHIN Vve RENAULD Marcelle
BOISSINOT Vve NICOLEAU Alexina
BRUMENT Gisèle
CHALLANT Vve COUTIN Madeleine
CHARTIER Epse CHAPITREAU Colette
CHOUKROUN André
COCHONNEAU Emilien
COTRAUD Vve PAYEN Yvette
DRU Denis
DUMAIRE Epse ROUQUET Marie
GIRAUD Albert
GOINEAU Vve MASSIOT Andrée
GRIGON Michel
GRIZON Vve BEAUGET Pierrette
LOUET Michèle
PELLETIER Epse LANDREAU Madeleine
PHILIPPEAU François
ROCHEREAU Jeanine née FRANCOIS
ROUGÉ Vve GIUDICI Hélène
ROUSSEAU Vve GUERINEAU Mauricette
SEGUINARD Vve ELMON Eliane
TRICORNOT Jean
VÉQUAUD Vve MOINARD Marie
VIEMON Vve CHARRIAU Jeannine
VINET Vve PARENT Marie



Agenda 33

Janvier

Jeudi 8	Assemblée Générale	14h00	Club « Le Fil d'Argent »	Bar du Pré Vert
Jeudi 8	Vœux du Maire	19h00	Mairie	Le Pré Vert
Jeudi 15	Conseil administration	10h00	Club « Le Fil d'Argent »	Bar du Pré Vert
Samedi 17	Assemblée Générale	14h30	ACPG	Salle des Associations
Vendredi 23	Assemblée Générale	20h00	L'Etoile des Arts	Salle des Associations
Samedi 24	Assemblée Générale	10h00	Anguille Chaillezeise	Salle des Associations
S24/D25	Fête de famille			Le Pré Vert
Jeudi 29	Assemblée Générale	20h30	Comité des Fêtes	Salle de réunion
Samedi 31	Assemblée Générale	15h00	Lyre Chaillezeise	Salle des Associations

Février

Samedi 7	Diner dansant	20h30	Jeunes agriculteurs	Le Pré Vert
Mercredi 18	Concours de belote	13h00	Club « Le Fil d'Argent »	Le Pré Vert
Samedi 21	Concours de palets	09h00	Club de football « FCCICP »	Salle omnisports
Samedi 21	Tremplin des jeunes	21h00	Comité des Fêtes	Le Pré Vert
Samedi 28	Lâcher de truites	08h00	Chasse de Vouillé	Etang du Sableau
Samedi 28	Fête de famille			Le Pré Vert

Mars

Jeudi 5	Assemblée Générale	20h00	Crédit Agricole	Le Pré Vert
Samedi 7	Lâcher de truites	08h00	Club de football « FCCICP »	Etang du Sableau
Jeudi 12	Concours de belote	14h00	Club « Le Fil d'Argent »	Le Pré Vert
Vendredi 13	Vernissage	18h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Samedi 14	Lâcher de truites	08h00	Comité des fêtes	Etang du Sableau
Samedi 14	Tremplin musique	18h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Jeudi 19	Commémoration	18h00	ACPG	Square du Sableau
Vendredi 20	Assemblée Générale	19h00	Crédit Mutuel	Le Pré Vert
Samedi 21	Lâcher de truites	08h00	Chasse Vix	Etang du Sableau
Samedi 21	Tremplin danse	18h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Dimanche 22	Exposition artistes	09h00	L'Etoile des Arts	Le Pré Vert
Samedi 28	Loto	13h00	Club « Le Fil d'Argent »	Le Pré Vert
Samedi 28	Lâcher de truites	08h00	Chasse le Gué	Etang du Sableau
Samedi 28	Tremplin Théâtre	18h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste



Agenda 34

Avril

Samedi 4	Lâcher de truites	08h00	Club de football « FCCICP»	Etang du Sableau
	Cinéma	21h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Dimanche 5	Chasse aux œufs	10h00	Maison du Maître de Dignes	Maison du Maître de Dignes
Samedi 11	Lâcher de truites	08h00	Chasse le Sableau	Etang du Sableau
Samedi 11	Repas de Pâques	12h00	Club « Le Fil d'Argent »	Le Pré Vert
Dimanche 12	Concert Musique	15h00	Le Jean Baptiste	Eglise
Judi 16	Chorale	14h00	MFR / Le Gué de Velluire	Le Pré Vert
Samedi 18	Lâcher de truites	08h00	Chasse Champagné	Etang du Sableau
Samedi 18	Soirée années 70 / 80	20h00	Club de football « FCCICP»	Le Pré Vert
Samedi 25	Lâcher de truites	08h00	Ecole Mouzeuil	Etang du Sableau
Dimanche 26	Journée des Déportés	11h30	ACPG	Salle communal

Mai

Vendredi 1	Lâcher de truites	08h00	Ecole Mouzeuil	Etang du Sableau
Judi 8	Cérémonie	12h00	Mairie	Salle communal
Samedi 16	Nuit des Musées	20h00	Maison du Maître de Dignes	Maison du Maître de Dignes
S16/D17	Mariage			Le Pré Vert
Mercredi 20	Sécurité routière	9h00		Le Pré Vert
S23/D24	Mariage			Le Pré Vert
V29/S30/D31	Danse	20h30	Le Jean Baptiste + Cie C3D	Théâtre Jean Baptiste
Samedi 30	Concert	20h30	La Lyre Chaillezaise	Le Pré Vert

Juin

S6/D7	Mariage			Le Pré Vert
S6 au Ma30	Vernissage peinture	18h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Judi 11	Concours de belote	14h00	Club « Le Fil d'Argent »	Le Pré Vert
Samedi 13	Randonnée pédestre	18h30	Gym j'vais	Le Pré Vert
Samedi 13	Théâtre enfants	21h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Dimanche 14	Vide greniers	08h00	Les Sablotins	Le Sableau
Samedi 20	Feux de la St Jean	21h00	L'Acrylique du Marais	Parking du Pré Vert
Samedi 20	Atelier Théâtre	21h00	Le Jean Baptiste	Théâtre Jean Baptiste
Dimanche 21	Journée patrimoine		Maison du Maître de Dignes	Maison du Maître de Dignes
Dimanche 28	Kermesse	10h00	Ass Parents d'Elèves	Le Pré Vert



PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Mairie de Chaillé les Marais
Rue du 11 Novembre BP N 12
85450 Chaillé Les Marais

Maire



Guy PACAUD
Jours ouvrables
Sur rendez-vous

Service administratif : 02 51 56 72 98
Fax service administratif : 02 51 56 77 67
Adresse Mail : chaille-les-marais@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-chaillelesmarais.fr

Nouveaux horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi : 8h15/12h
Mercredi et Vendredi : 8h15/12h – 13h30/17h30

Adjoints



François AUTIN
Finances et communication
Les mercredis de 14h à 17h
et sur rendez-vous



Laurence FARDIN
Animation / Vie associative / Espaces verts / Camping / Tourisme
sur rendez-vous



Antoine METAIS
Voirie / Bâtiments / Gestion employés techniques
Les lundis de 10h à 12h
et sur rendez-vous



Isabelle RICHARD
Enfance/Jeunesse/Pôle entreprise
Les lundis de 10h à 12h
et sur rendez-vous

MEMENTO N° APPELS D'URGENCE

Pompiers 18

Police 15

Police Secours 17

Portable 112

Urgences Personnes sourdes et malentendantes 114

Médecin de Garde 02 51 44 55 66

Chirurgien-dentiste de garde 02 51 46 28 83

Pharmacie de Garde 32 27



RAPPEL DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Depuis le 15 juillet 2014, la distribution des sacs jaunes à lieu les lundi MATIN de 8h15 à 12h et Vendredis APRES –MIDI de 13h30 à 17h30 à la Mairie.

Nous vous rappelons qu'aucun sac jaune ne vous sera distribué en dehors de ces permanences.

Si pour diverses raisons vous ne pouvez pas vous présenter à ces créneaux horaires, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un tiers (voisins, famille...)



Collecte des ordures ménagères

Le mardi à partir de 20h.
Sortez votre bac à partir de 19h00

Janvier :	6, 13, 20, 27.
Février:	3, 10, 17, 24.
Mars :	3, 10, 17, 24, 31.
Avril :	8, 14, 21, 28.
Mai :	5, 12, 19, 27.
Juin :	2, 9, 16, 23, 30.

Collecte des sacs jaunes

Le mardi des semaines
impaires à partir de 5h.

Janvier :	13, 27.
Février:	10, 24.
Mars :	10, 24.
Avril :	8, 21.
Mai :	5, 19.
Juin :	2, 16, 30.

**En cas de jour férié, toutes les collectes
sont décalée au lendemain.**

HORAIRES DE LA DECHETERIE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
CHAILLE		9h – 12h	9h – 12h			9h – 12h
	14h – 17h30			14h – 17h30	14h – 17h30	14h – 17h30
CHAMPAGNE				9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h
	14h – 17h30		14h – 17h30			